

CET APRÈS-MIDI, A 14 HEURES, AU STADE GEOFFROY-GUICHARD

LE S. C. DE FIVES ET L'A. S. DE SAINT-ETIENNE seront aux prises pour la possession de la première place

Athlétiques, puissants et jeunes, les Fivois ont une attaque très mordante ; ce qui suffira-t-il pour infliger aux Stéphanois leur première défaite à domicile ?

LA RENCONTRE VEDETTE

Nous assisterons aujourd'hui à un match digne au moins de ceux joués contre Marseille et l'Olympique Lillois. Nous applaudirons à une lutte de leaders, se disputant avec ardeur et conviction l'honneur de se classer en tête des clubs français.

LA FORMATION DES EQUIPES
Fives. — But : Gros ; Arrières : Dutilleul, Mérése ; Demis : Bourboul, Kapia, Laune ; Avants : Nowicki, Finta, Van Cae-neghem, Debruyckère, Wagri.

bat F.C. Rouen, à Fives, 1 à 0 ; bat Le Havre A.C., à Fives, 7 à 3 ; bat A.S. Cannes, à Cannes, 5 à 1 ; bat Metz O.L., à Metz, 3 à 1 ; bat Metz (dimanche dernier), à Metz, 3 à 1.

La liste des matches

PREMIERE DIVISION
Saint-Etienne. — Saint-Etienne contre Fives.
Sète. — Sète contre Strasbourg.
Lille. — Amiens contre Lille.
Le Havre. — Le Havre contre Excelsior.

PRONOSTICS SUR LA JOURNÉE

Les mois, les semaines passent et se ressemblent. Pourtant sans nous en apercevoir, nous vieillissons.

Les victoires de Lille sur Antibes, de Lens et Fives sur Metz et St-Etienne, et de Sochaux sur le Racing de Roubaix, de même Rouen vainqueur Cannes, Le Racing se fit écraser à Marseille, mais Sète s'imposa aisément à Strasbourg.

fort pour aller chaudement, de la voix et du geste, encourager les verts et après-midi contre un adversaire de valeur, ayant tendance à utiliser à l'excès, des moyens physiques supérieurs.

UN MATCH SENSATIONNEL EN RUGBY A TREIZE

Le Racing Club de Roanne est de taille à prendre sa revanche sur Bordeaux

A 14 h. 30, au Parc municipal des Sports de Roanne

Lorsqu'une équipe encore possède un gabarit aussi impressionnant que celui du « onze » nordiste, toutes les prétentions se justifient.

Tous les regards des sportifs qui s'intéressent à la compétition officielle de la Ligue de rugby à 13, sont tournés vers Roanne.

Bordeaux, au contraire, a pris un départ plus lent. Plusieurs indisciplinabilités causées par des blessures se produisirent dans ses rangs, et ce « treize » manqua de ressort, de dynamisme au point de se faire battre à Cayillon et de se contenter d'un match nul à Brive.

LES EQUIPES
R. C. de Roanne. — Arrières : Clément, Jean Dauger, Bellan ; demis : Pouy (o.), Robert Dauger (m.) ; avants : Arota, Plany, Ladeuch, Gilbert Henri, Figeac, Louis Gilbert.

alors imbattus partaient, confiants, durent baisser pavillon. Ce fut pour les Girondins le point de départ d'une série de succès seulement interrompue par Villeneuve, autre vedette de la Ligue.

Le programme des matches de deuxième division se trouve à nouveau réduit... en raison de la participation de Troyes et Charleville.

En principe, Rennes est supérieur. Son équipe a nos yeux, est la meilleure du lot. Quant à triompher des Toulousains, c'est une autre paire de manches.

Arbitre
Le match St-Etienne-Fives sera dirigé par M. Olliva, Délégué de la F.F.A. M. Trut et Trassy.

Coup d'envoi
Le coup d'envoi sera donné à 14 h. précises.

CHAMPIONNAT DE LA LOIRE
Poule A
Saint-Romain-le-Puy. — Av. de St-Romain c. A. S. Stéphanoise.

CHAMPIONNAT DE LA LOIRE
Poule B
Andrézieux. — A. L. S. A. Andrézieux contre E. F. Feurs.

CHAMPIONNAT DE LA LOIRE
Poule C
St-Etienne. — Et. Montaud c. Lycée S. S.

CHAMPIONNAT DE LA LOIRE
Poule D
St-Chamond. — B. C. St-Chamond c. J. A. St-Ennemond.

CHAMPIONNAT DE LA LOIRE
Poule E
Saint-Etienne. — A. L. du Bois-Monziel I et II contre Saint-Just-sur-Loire I et II.

Le rugby dans le Centre
Les équipes du Centre disputeront des rencontres amicales, se préparant avec soin pour le dimanche suivant en vue des championnats de France.

LA COUPE NATIONALE
Tarbes. — Pyrénées-Bigorre contre Centre. Voici la composition de l'équipe du Centre :

LES COURSES
A VINCENNES
PREMIERE COURSE. — 1. Nabitrop (A. Marie) ; 2. Neil-Rose (Al. Libere) ; 3. Numitor II (Perlbarg).

CHAMPIONNAT DE LA LOIRE
Poule F
Saint-Etienne. — A. L. du Bois-Monziel I et II contre Saint-Just-sur-Loire I et II.

CONVOICATIONS
A. S. Dompièroise. — Les joueurs suivants de l'A. S. Dompièroise sont convoqués au terrain à 14 heures précises :

LA UNION CYCLISTE DE BOURBON-LANCY
Les membres de l'Union Cycliste Bourbonnaise se sont réunis en assemblée générale, à l'Hôtel de Ville, salle de la Justice de Paix, sous la présidence de M. Jean Rohier.

LA AMICALE DE CHATEAULOU
La Coupe d'Hiver de l'U.F.O.L.E.P. est terminée. Nous allons tracer un rapide coup d'œil sur cette première partie de la saison.

Le rugby dans le Centre
Les équipes du Centre disputeront des rencontres amicales, se préparant avec soin pour le dimanche suivant en vue des championnats de France.

LA COUPE NATIONALE
Tarbes. — Pyrénées-Bigorre contre Centre. Voici la composition de l'équipe du Centre :

LES COURSES
A VINCENNES
PREMIERE COURSE. — 1. Nabitrop (A. Marie) ; 2. Neil-Rose (Al. Libere) ; 3. Numitor II (Perlbarg).

CHAMPIONNAT DE LA LOIRE
Poule G
Saint-Etienne. — A. L. du Bois-Monziel I et II contre Saint-Just-sur-Loire I et II.

CONVOICATIONS
A. S. Dompièroise. — Les joueurs suivants de l'A. S. Dompièroise sont convoqués au terrain à 14 heures précises :

LA UNION CYCLISTE DE BOURBON-LANCY
Les membres de l'Union Cycliste Bourbonnaise se sont réunis en assemblée générale, à l'Hôtel de Ville, salle de la Justice de Paix, sous la présidence de M. Jean Rohier.

LA AMICALE DE CHATEAULOU
La Coupe d'Hiver de l'U.F.O.L.E.P. est terminée. Nous allons tracer un rapide coup d'œil sur cette première partie de la saison.



DAUGER I du R. C. Roanne



GIBERT I du R. C. Roanne



PLANU du R. C. Roanne

Le bon VERMIFUGE LUNE

souhaite à tous les enfants de France

BONNE ANNÉE

BONNE SANTÉ



Le doux laxatif des enfants



Un air pur...

est nécessaire aux faibles de la gorge et des poumons, mais pour purifier l'air rien ne peut remplacer la

Pastille Sadler

Elle tonifie la gorge et le larynx, évite l'irritation et assure la protection des voies respiratoires; c'est de l'air pur en tablettes!

La Pastille Sadler est souveraine contre : toux, rhumes, bronchites et maux de gorge.



Les Pastilles SADLER sont en vente dans toutes les Pharmacies au Prix de 6 fr. 25 la boîte

Vient de Paraître

La CULTURE FRUITIÈRE

A LA PORTÉE DE TOUS

Par M. EBEL
Meilleur ouvrier de France.
Horticulture 1933

Une belle brochure, avec 9 hors-texte

Prix... 2,50
Franco 3 fr.

Adressez commande à M. l'Administrateur de « La Tribune Républicaine », 10, place Jean-Jaurès, Saint-Etienne.

Compte chèque postal Lyon 54-45

GREFFE DE LA JUSTICE DE PAIX DU CHAMBON-FEUGEROLLES

VENTE VOLONTAIRE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

DIMANCHE 3 JANVIER 1939, à 9 h. 30, à ROCHE-LA-MOLLIÈRE, lieu d'Aluis, ferme de M. BOLLIX Joseph, par M. André BERTRAND, greffier, d'un

Entrain de Ferme

Comprenant : Trois bonnes vaches laitières, dont une prête à vêler, trois génisses, un âne et ses harnais, nombreuses poules, une paire de dindons.

Trois chars à foin, un tombereau, un char à banc, un brabant, une bannette, une faucheuse-moissonneuse (Massez-Harris), une herse pliante, une herse bois, un tarare, une meule, un semoir, un double-décalitre, une romaine (30 kilos), une balance (5 kilos), une chaudière (100 litres), trois jougs garnis deux couvertures.

Deux tables, une patière, un placard, deux chaises à ressort : 4.000 kilos de foin, 6.000 kilos de paille.

Faulx, fourches, chaînes, cordes, pelles, etc. ; biches, selles, moules, etc.

La vente sera interrompue s'il y a lieu, à 12 h. pour reprendre à 13 h. 45. Au comptant avec, en sus, la perception d'usage

BERTRAND.



Demandez chez votre Dépositaire

L'ALMANACH DE LA TRIBUNE 1939

Le plus complet
Le plus beau
Le moins cher

436 PAGES DE LECTURE
Nombreuses Illustrations
TOUTE L'ACTUALITÉ

Prix : 3 fr. 50
Franco : 4 fr. 90



Etude de M^e Henri BALAY, notaire, à St-Etienne, rue Aristide-Briand, 10

Vente aux Enchères publiques Le Vendredi 27 Janvier 1939, à 15 h. A St-Etienne, rue Aristide-Briand, N° 10, en l'étude et par le ministère de M^e BALAY, notaire, d'un

Tènement d'Immeubles sis à Saint-Etienne rue de la Montat, N° 44, comprenant : Maison d'habitation, en façade sur la rue, cour et bâtiments dans cette cour.

REVENU BRUT : 6.000 FRANCS
MISE A PRIX : 45.000 FRANCS
Outre les charges

Pour tous renseignements et, pour prendre connaissance du cahier des charges, s'adresser à l'étude de M^e BALAY, notaire.

Etude de M^e VIAL, notaire, à FIRMINY

A VENDRE

à l'amiable, à COTE-QUART, commune d'UNLUX, près l'usine Verdier, BATIMENTS D'HABITATION avec jardin, libre dans les 6 mois de la vente.

PRIX DEMANDÉ : 40.000 FRANCS
S'adresser à M^e VIAL, notaire, à FIRMINY.

Firme importante et connue recherche pour Département de la Loire

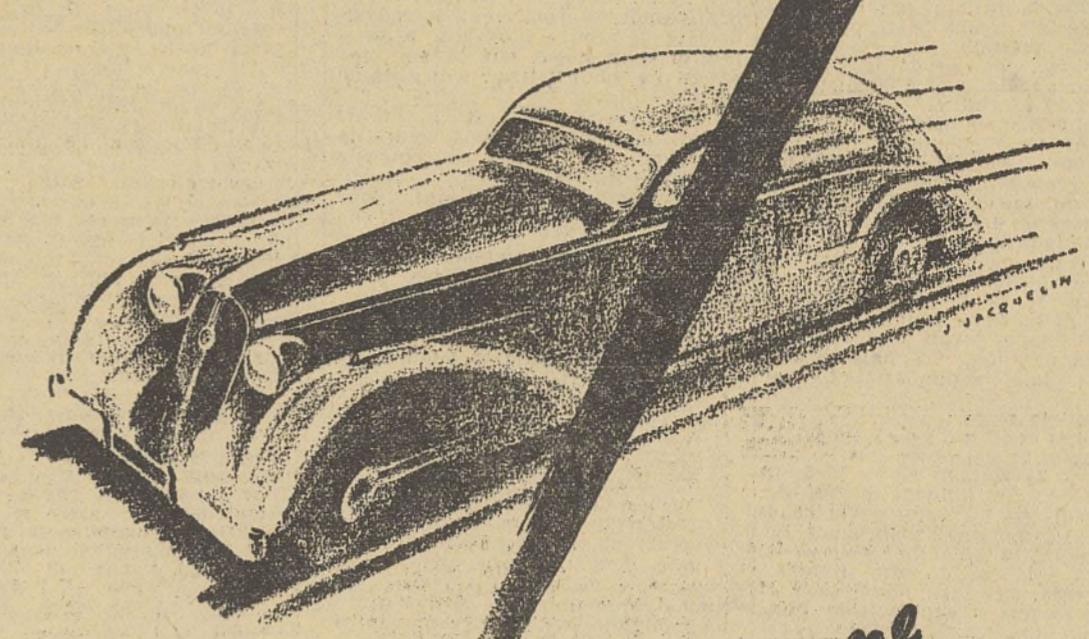
Un Directeur commercial

ayant le sens de la haute sollicitation et bien connu dans milieux industriels et commerciaux. Traitement fixe mensuel et pourcentage sur chiffre d'affaires. Ecrire avec référ. LEUDC, 17, rue Vivienne, Paris.

VENTE DIRECTE DU FABRICANT
12, rue du 11 Novembre 285
CYCLES BALLIS
SYSTÈME 375
GARANTIE 3 ANS CATALOGUE GRATUIT

1939

Un seul voeu



posséder une
HOTCHKISS
LA QUALITÉ TOTALE

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF : GARAGE DE VILLETTE 49, AVENUE DE ROCHETAILLEE, 49 SAINT-ETIENNE - Tél. 79-85 et 79-86

B.C.A.P. Certaines annonces douteuses pouvant échapper à nos contrôles, nous demandons à nos lecteurs de bien vouloir les signaler par écrit à la Direction du Journal ou au BUREAU DE CONTROLE DES ANNONCES DE LA PRESSE DU SUD-EST, 32 rue de la République LYON

au café demandez LEGY
opérite à base de fruits Parfums... Exquis!

PLUS D'IVROGNES
L'ivrognerie est une maladie
La POUDRE MONTAVON en est le remède
Guérison Radicale de l'IVROGNERIE et à l'usage du buveur par la merveilleuse POUDRE MONTAVON
15 Fr. la boîte - mandat n° 122 LABORAT. MONTAVON
56, r. de l'Université, PARIS. Inaug. la Tasse Pharmacie.

MAISON D'ACCOUCHEMENT
Mme Devaux, sage-femme, 1^{re} cl., 39, rue Charité, 39 LYON, près gare Perrache reçoit pensionnaires, se charge enf. Discret Téléphone Frank. 26-63.

DEPARTEMENT DE LA LOIRE - COMMUNES DE BOUTHEON ET D'ANDREZIEUX

Suppression des passages à niveau N° 284, 285, 286 et 287 et Déviation des routes nationales N° 82 et 498

Suivant actes administratifs régulièrement approuvés et enregistrés, l'Etat Français s'est rendu acquéreur des parcelles ci-après, sommairement désignées, nécessaires à la suppression des passages à niveau N° 284, 285, 286 et 287, et à la déviation des routes Nationales N° 82 et 498 sur les communes de Boutheon et d'Andrezieux, moyennant les prix et indemnités ci-après stipulés ; les parcelles de terrain acquises appartenant aux propriétaires figurant dans le tableau ci-dessous :

N° d'ordre	Dates des actes	Nom, prénoms, profession et domicile des propriétaires	Situation des biens	N° cadastre	nature	Contenance	Prix
1	13/12/38 enregistrement du 24 décembre 1938, à St-Etienne A. A. folio 86, case 1141	Jacques MIDROIT, marchand de bois, et Mme Catherine GIRAUDET, son épouse demeurant ensemble, à Andrezieux.	Bouthéon La Goutyon-nière Les Essarts Andrezieux Les Plaines	1782 B 1784 B 1759 B 780 p A	pré verger pré pré	7286 2210 27 310	
2	15/12/38 enregistrement du 24 décembre 1938, à St-Etienne A. A. folio 87, case 1145	Antoine LUROL, passementier, et Claudine BRUNEL, son épouse ; Jean FOURNIER, gérant de Casino, et Rosa AVINAIN, son épouse, demeurant tous à Saint-Héand, (indivisément)	Andrezieux Les Plaines	808 p A	pré	570	4.000

Les personnes ayant des privilèges ou des hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales sur les biens ci-dessus désignés, et qui n'auraient pas encore pris d'inscriptions ou dont les inscriptions ne porteraient pas sur ces parcelles, et les personnes qui auraient à exercer des actions réelles relatives aux mêmes biens sont prévenues que les contrats ci-dessus, vont être immédiatement transcrits, et qu'à l'expiration de la quinzaine qui suivra cette transcription, l'Etat Français sera complètement déchargé de toutes réclamations, le tout conformément au décret du 8 août 1935.

St-Etienne, le 31 décembre 1938.
L'ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées :
Signé : YGOLLIN.

34. - Feuilleton de LA TRIBUNE du 1^{er} janvier 1939

L'Horrible Drame

par Charles MEROUVEL

PREMIERE PARTIE

L'OUTRAGE

XIV

Dans un bouge

Browner essaya de sourire et dit :
— Tes deux bêtes noires ?
La mégère riposta :
— Elles ne sont pas noires, mais blanches comme des lys.
Alors il se decida.
— Madame de Leybach ?
— Oui, et sa camarade, la belle Hélène.
— En effet.
La moricaude continua :
— Elles ont des succès de toutes sortes, les relations les plus hautes ; leur existence est une fête perpétuelle : réceptions, soupers fins, soirées dans le monde, théâtres et, de plus, on les arrose de compliments, de marks, de billets

de banque. Stein, le beau colonel, l'artiste en vogue, un des favoris du kaiser, les patronne et les vante et toi-même, Browner, le sous-ordre du baron, tu les trouves adorables. Le malheureux esquissa un geste de dénégation.
— Ne dis pas non.
Un coup de timbre retentit.
— On vient, je te laisse, lui dit-elle. Elle passa dans l'imprimerie dont elle ferma la porte, et son compagnon respira en l'entendant en fermer une autre avec fracas, celle qui conduisait à l'étage supérieur, où se trouvait son appartement.
Il était donc délivré de sa surveillance, du moins pour quelques instants.
— Quel supplice, pensait-il. Une femme entra.
— C'était Charlotte.
— Quel contraste !
Admirablement belle dans sa toilette matinale voilée par une pe-

lisse sombre qui faisait ressortir l'éclat de son teint, grande et forte, la jeune femme réalisait l'idéal de ce charme qui donne le frisson du désir et dompte les natures les plus froides et les plus rebelles aux tentations.
Elle prit un siège à deux pas de Browner et dit de sa voix naturellement caressante :
— Mon cher Browner, je viens vous apporter des ordres de la part du baron Stein.
— Votre ami, Charlotte.
— Non, pas mon ami : mon chef.
— Allons donc ! Je le connais. D'ailleurs peut-on vous voir sans vous aimer ?
— Oh ! l'amour, fit-elle avec une nuance d'amertume aux lèvres, je ne l'ai jamais connu cet être-là, cher Browner.
Il hocha la tête et murmura :
— Peut-être ! mais vous l'avez fait connaître aux autres.
Elle ne répliqua pas.
Depuis longtemps elle avait compris sa propre puissance de séduction et plus d'une fois cet homme, avec lequel son service la mettait en rapport, lui avait fait entendre ce qu'il espérait d'elle.
Quelle femme ne le devine pas aux moindres gestes, sur une parole ou un regard.
Browner ne lui inspirait que du dégoût et de la crainte.
Elle lui donna des papiers émanant de ses supérieurs, et dit :
— Veuillez en prendre connais-

sance et m'indiquer ce que je dois répondre.
Elle se dégagea si violemment qu'il s'affaissa sur le parquet tandis qu'elle gagnait la porte et, comme une sylphide, légèrement chiffonnée, s'élevait par le vestibule où elle tenait vivement de remettre de l'ordre dans sa toilette.
Elle se trouvait déjà dans la cour de ce vaste immeuble lorsqu'elle acheva de replacer son chapeau en équilibre sur ses abondants cheveux châtains, d'une nuance vraiment rare et superbe.
Pressée de fuir cette caverne, elle ne perdit pas son temps à jeter un regard en arrière, autrement elle eût remarqué à une fenêtre au-dessus du salon des amours, un visage collé aux vitres et dont les yeux dardaient sur elle un regard étincelant.
Qu'exprimaient-ils ? Une fureur jalouse, un désir de vengeance inassouvi. Ce visage, c'était celui de Sarah Lœve.
Remontée dans sa chambre, elle avait d'abord eu l'idée d'écrire ce qui se passait dans le cabinet de Browner, mais devant lui elle se sentait faible et lâche.
Si elle était venimeuse elle-même, elle le savait redoutable par sa brutalité et son absence de scrupule.
Toutes les violences, toutes les ruses et... pourquoi ne pas le dire... toutes les perfidies et tous les crimes lui semblaient permis, dès que ses intérêts et ses passions de cupi-

dité et de jouissance étaient en jeu.
Dans son métier d'espion aux gages d'un maître sans foi ni loi comme lui, il n'eût reculé devant aucune trahison, aucune sévérité, aucun meurtre même.
Son histoire, qu'elle connaissait mieux que personne puisqu'elle était sa complice depuis vingt ans, l'épouvantait lorsqu'elle s'en rappelait les incidents les plus tragiques.
Elle le craignait donc, et pourtant elle éprouvait, en même temps qu'une sorte de terreur, une jalousie pareille à celle de l'avare auquel un voleur vient de ravir son trésor. Et, en songeant à cette Charlotte de Leybach, dont elle savait Browner passionnément épris, elle se disait :
— Je me vengerai.
— Mais quand et comment ?
Elle entra pour ainsi dire en elle-même ; un mauvais sourire crispé ses lèvres fétries, et hochant la tête elle ajouta :
— Vienne l'occasion, j'y penserai.
A dater de cette minute, elle devait collectionner ses souvenirs, réunir des pièces qui souvent lui tombaient sous la main, les assembler en un faisceau de preuves secrètement, pour en user à son gré.
Charlotte et son amie la belle Hélène n'avaient qu'à se bien tenir. Sarah Lœve était de celles dont les rancunes ne s'éteignent pas, dus-

sent-elles en attendre l'explosion pendant des jours, des mois ou des années.

XV

Le refus

— Mon cher, dit l'oncle Guy au comte Roland de Fontelle, il faut en finir avec ce Stein, dont je crois avoir perçé à jour les infâmes manœuvres.
— Que veux-tu dire ?
L'entretien avait lieu dans un petit salon de l'hôtel du faubourg Saint-Honoré, où le propriétaire arrivait de retour de son château de l'Oise. On sait qu'il y séjournait depuis les premiers jours de mai.
A diverses reprises, il avait fait quelques apparitions à sa maison, ainsi qu'à son cercle.
Qu'était la course de Fontelle à Paris dans une automobile de quarante chevaux, sinon une simple promenade ?
Midi sonna à la pendule.
Un valet annonça :
— Ces messieurs sont servis.
(A suivre.)

Une TARENTEISE
complète un bon repas

BONNES EPICERIES
MAISONS DE LIQUEURS
Liquetteur
un régal

1^{er} BON-SECOURS LYON 7^e

L'Allemagne a notifié à l'Angleterre son intention d'atteindre la parité en matière de constructions sous-marines

Londres, 30 décembre. L'Allemagne a notifié à la Grande-Bretagne son intention d'exercer le droit que lui confère le traité naval de juin 1936 d'atteindre la parité avec le Royaume-Uni en matière de constructions sous-marines.

Des experts britanniques se trouvent à Berlin depuis jeudi, pour discuter cette question. On précise, dans les milieux diplomatiques, que la note allemande est datée du 19 décembre.

Le gouvernement du Reich indiquait par cette communication qu'il a été remis par M. von Dirksen, qui se proposait de faire état de la latitude qui lui est donnée par l'une des clauses du traité naval quantitatif germano-britannique de juin 1936. On sait que ce traité permettait au Reich de construire une flotte dont le tonnage ne dépasserait pas 35 % du tonnage de la flotte britannique, que ce pourcentage devait être respecté dans chaque catégorie, mais qu'une clause spéciale s'appliquait aux sous-marins.

En ce qui concerne les sous-marins, l'Allemagne ne dépassera pas la proportion de 35 %, mais elle a le droit de posséder un tonnage global de sous-marins égal à celui de la communauté des nations britanniques. Le gouvernement allemand se réserve le droit, dans le traité, de ne pas accepter la limite de 35 %, de notifier ce refus, et de demander que le traité soit révisé.

Cette notification, le gouvernement britannique a répondu en suggérant l'ouverture de conversations, conformément à la procédure prévue par le traité. Cette suggestion a été naturellement retenue par le gouvernement allemand et, le 29 décembre, la délégation britannique suivante a quitté Londres pour Berlin par la voie des airs : vice-amiral Cunningham, capitaine V. H. Dankwerts, directeur du service des plans à l'Amirauté ; le commandant E. H. Beal, du même service ; M. C. G. Jarrett, secrétaire du gouvernement du Reich n'a pas fait connaître les raisons pour lesquelles il invoque ce qui constitue en droit le droit de réserve.

On doute, dans les milieux diplomatiques britanniques, que la visite de la délégation anglaise modifie les projets du Reich, que sur le plan juridique, on ne peut critiquer, puisqu'il s'agit de l'exercice d'un droit qui est en soi légitime, et que la mission allemande a causé une certaine surprise ou tout au moins qu'elle a été accueillie sans enthousiasme.

Le gouvernement britannique a communiqué à tous les gouvernements qui ont adhéré aux clauses du traité tripartite de 1936 la teneur de la note allemande, et a demandé aux gouvernements américain, français, italien, soviétique, polonais, suédois, norvégien, danois et finlandais.

Dans les couloirs du Parlement

Paris, 31 décembre. Toute la journée le Parlement a continué la discussion du budget qui a fait la navette entre le Sénat et la Chambre des députés.

Le budget sera voté avant la date fatidique à condition que les députés aient voté le projet de loi relatif au traité de commerce avec le Royaume-Uni, le 10 janvier, quand les Chambres se réuniront, le gouvernement se trouvera devant la perspective d'un débat sur la politique extérieure, dont il serait téméraire de préjuger l'issue.

Dans les couloirs, c'est un concert général de récriminations contre le gouvernement qui n'a convoqué le Parlement que le 3 décembre, et qui n'a pas eu le temps de discuter le budget avant la fin de l'année.

M. Georges Bonnet, nous l'avons signalé, a été mis en échec jeudi soir. Il a eu trente deux voix de majorité sur sa politique vis-à-vis de l'Italie. M. Daladier a fait venir dans son cabinet, rue Saint-Dominique, le ministre des Affaires étrangères, auquel il a adressé une démonstration très réussie.

Il est certain que le ministre des Affaires étrangères n'a pas fait preuve d'une franchise bien totale devant les Chambres, et qu'il a évité de répondre à certaines questions. Selon de nombreux députés, préoccupés de l'avenir, il a eu tort de prendre, au début de décembre, des airs de franchise-montagne, et de dire qu'il était impossible d'éclaircir tout entièrement.

Le peuple français ne veut pas de guerre. Il applaudit son gouvernement dans sa politique de paix. Mais il est, en même temps, de l'avis d'Aristide Briand qui disait : « Tant qu'on cause, on ne se bat pas ».

Les députés reviendront de vacances imprégnés de ce double sentiment. On s'entretient, dans les couloirs, de l'escarmouche qui s'est livrée, vendredi, entre M. Albert Séro, président de la Commission des finances, et le gouvernement. Il s'en est fallu de six voix que le ministre Daladier fût mis en minorité à propos des propositions d'amnistie pour les faits relatifs au régime de Vichy.

On s'entretient, dans les couloirs, de l'escarmouche qui s'est livrée, vendredi, entre M. Albert Séro, président de la Commission des finances, et le gouvernement. Il s'en est fallu de six voix que le ministre Daladier fût mis en minorité à propos des propositions d'amnistie pour les faits relatifs au régime de Vichy.

LE SÉNAT A ADOPTÉ LE BUDGET DE L'ALGÉRIE

La séance est ouverte à 17 h. 10, sous la présidence de M. Jeanneney. Le budget de l'Algérie, dont le Sénat a adopté le projet de loi relatif à l'attribution de la Légion d'honneur au ministre de l'Air.

Le Sénat adopte plusieurs projets de loi, dont un projet tendant à accorder le titre de chevalier de la Légion d'honneur au ministre de l'Air. Elle sera reprise à 18 heures.

M. Taurin développe son rapport. Il regrette que, comme les années précédentes, le Sénat soit appelé à donner son approbation à des textes qui n'ont pas la possibilité matérielle d'être étudiés.

M. Taurin signale les caractéristiques du budget de l'Algérie, et notamment quelques indications sur la dette de l'Algérie. En conclusion, il demande au Sénat d'adopter à l'unanimité la loi de finances algérienne.

Ainsi la Haute Assemblée, dit-il, manifesterait une fois de plus sa sollicitude aux populations des départements de l'Afrique du Nord. Après avoir entendu ces interventions, le Sénat adopte le budget de l'Algérie à l'unanimité de 283 votants.

La séance est suspendue à 18 h. 50, pour être reprise et poursuivie à 21 h. 45.

Des voleurs en auto tirent sur les agents. Deux agents motocyclistes lancés à la poursuite d'une voiture suspecte ont été blessés par des coups de feu tirés par les occupants.

Une mise au point du Parti radical-socialiste. Paris, 30 décembre. A la suite d'une intervention de M. Isore à la dernière réunion du conseil national du parti radical-socialiste, le comité central a décidé de publier un communiqué.

A BARCELONE M. JULES HENRY A REMIS SES LETTRES DE CÉREANCE...

Barcelone, 31 décembre. La remise des lettres de créance du nouvel ambassadeur de France, M. Jules Henry, a eu lieu hier à l'ambassade de France.

M. Henry, ambassadeur de France, a prononcé en remettant ses lettres de créance au président de la République algérienne, M. Rabah Boumerdes, un discours où il a souligné les liens d'amitié qui existent entre la France et l'Algérie.

Des trimoteurs insurgés bombardent Barcelone. Barcelone, 31 décembre. A 11 heures, cinq trimoteurs insurgés ont survolé les quartiers du port et les quartiers ouvriers de la vieille ville.

Le capitaine Juan Castro, dit « José-Luis-Diaz », a été tué dans un camp militaire. On a découvert son corps dans un champ de maïs.

Ce que disent les journaux allemands de l'offensive de Franco. Berlin, 31 décembre. Les journaux allemands ont publié des articles relatifs à l'offensive de Franco en Catalogne.

Les candidatures au bureau de la Chambre. Paris, 31 décembre. Comme chaque année, la Chambre va avoir à procéder au début de sa session ordinaire à l'élection de son bureau.

Un châtelain tue sa servante à coups de revolver. Mortain, 30 décembre. Un drame, qui revêt un caractère passionnel, s'est déroulé hier soir au château de Sourdeval, situé sur la route de Caen à Redon.

Des stupéfiants sont saisis à bord d'un vapeur italien. Washington, 31 décembre. Les fonctionnaires du département de l'exportation ont saisi à bord d'un vapeur italien « Arsa » cinq kilos de stupéfiants représentant une valeur d'environ 100.000 dollars.

UN VASTE PROCÈS EN HAUTE TRAHISON S'OUVRIRA LE 4 JANVIER A BERLIN

Berlin, 31 décembre. On prévoit dix-sept condamnations à mort. Depuis plusieurs mois, on parlait de la tenue d'un procès en haute trahison, sans cesse ajourné pour raisons d'ordre technique.

Le procès à huis clos doit venir le 4 janvier, devant le tribunal du Peuple, à Berlin, réputé impitoyable, et l'on déclare qu'il n'y aurait pas moins de dix-sept condamnations à mort.

Des trimoteurs insurgés bombardent Barcelone. Barcelone, 31 décembre. A 11 heures, cinq trimoteurs insurgés ont survolé les quartiers du port et les quartiers ouvriers de la vieille ville.

Le capitaine Juan Castro, dit « José-Luis-Diaz », a été tué dans un camp militaire. On a découvert son corps dans un champ de maïs.

Ce que disent les journaux allemands de l'offensive de Franco. Berlin, 31 décembre. Les journaux allemands ont publié des articles relatifs à l'offensive de Franco en Catalogne.

Les candidatures au bureau de la Chambre. Paris, 31 décembre. Comme chaque année, la Chambre va avoir à procéder au début de sa session ordinaire à l'élection de son bureau.

Un châtelain tue sa servante à coups de revolver. Mortain, 30 décembre. Un drame, qui revêt un caractère passionnel, s'est déroulé hier soir au château de Sourdeval, situé sur la route de Caen à Redon.

Des stupéfiants sont saisis à bord d'un vapeur italien. Washington, 31 décembre. Les fonctionnaires du département de l'exportation ont saisi à bord d'un vapeur italien « Arsa » cinq kilos de stupéfiants représentant une valeur d'environ 100.000 dollars.

L'AFFAIRE PATHE-NATAN Une nouvelle confrontation entre Johannides et Cerf

Paris, 30 décembre. M. Ledoux a poursuivi aujourd'hui la confrontation entre Jean Cerf et Alexandre Johannides.

Comme la veille, il a adjuré ce dernier de se rétracter s'il n'avait pas dit la vérité. Johannides a très bien la gravité de ses accusations, a répondu Johannides. J'ai commis des fautes, mais en disant la vérité, j'éprouve un soulagement.

Le juge d'instruction a demandé à M. Ledoux de vouloir bien vouloir donner des explications sur les déclarations de son inculpé Johannides.

La Radio Vitus. M. Ledoux est arrivé alors à la société Radio Vitus, l'argent étant, comme on le sait, fourni par Pathe-Cinéma.

Le docteur Goebbels souffrait d'une étrange « maladie ». New-York, 31 décembre. Le docteur Goebbels, ministre allemand de la propagande, est, on le sait, malade depuis plusieurs jours.

Las de souffrir, il se pend. Moulins, 31 décembre. M. Antoine C..., 79 ans, habitant aux Andruvaux, commune de Créchy, qui souffrait d'une maladie incurable, s'est pendu à une solive de sa maison d'habitation.

LA RÉGION ALLIER MOULINS. EUIL CIVIL. Publication de mariage : Jean Bertrand, industriel, rue André-Messager, et Paulette Pascal, 21, rue Nationale, à Thiers (P.-D.-D.).

LA RÉGION ALLIER MOULINS. EUIL CIVIL. Publication de mariage : Jean Bertrand, industriel, rue André-Messager, et Paulette Pascal, 21, rue Nationale, à Thiers (P.-D.-D.).

Rugby La sélection du Lyonnais-Bourgogne gagne facilement à Paris

Paris-Atlantique par 17 à 0. La sélection de rugby Paris-Atlantique avait pour adversaire hier, la sélection de Lyonnais-Bourgogne.

Les deux équipes se présentent dans la formation suivante : Lyonnais-Bourgogne. — Arrière : Inthamoussou (Besançon) ; 3/4 : Jollin (Lons), Deygas (Vienne), Codere (Chalon), Audart (Chalon) ; demi : Louchon (Chalon) ; avant : Cahuzac (Chalon) ; avant : Didier (Vienne), Portant (Besançon), Roux (LOU), Gaiaveu (LOU), Gaudier (Chalon), Gouyard (LOU), Martini (Lyon), Bouillon (Dijon).

Paris-Atlantique. — Arrière : Mouly (Metz) ; 3/4 : Le Goff (USM), Alémanou (USO), Delque (ASF), Gals (UC) ; demi : Dalciet (Metz), Bond (Boulogne), Police (Metz) ; avant : Olon (Stade), Sabuc (Metz), Celis (Racing), Toucou (PUC), Trouquet (Metz), Lacroix (Racing), Gélis (Metz), Olivier (Metz).

Les buts de Paris sont menacés dès le coup d'envoi, à la suite d'un beau coup de pied de Coum. Mais la menace est de courte durée. Bouey dégage son camp et trouve la touche.

La sélection Lyonnais-Bourgogne insiste et, au bout de cinq minutes de jeu, on voit ses trois-quarts déboucher une mêlée offensive par passes. Le ballon va jusqu'à Audart qui évite l'arrêt de Gals, feinte la passe en arrivant sur l'arrière et marque. Lyonnais-Bourgogne 3 ; Paris-Atlantique 0.

Peu après, Deygas réussit une belle interception et rate l'essai de peu. Les Parisiens se ressaisissent et font donner leurs trois-quarts, mais ceux-ci se heurtent à une défense farouche. Chaque fois que les lignes arrières du Lyonnais ont le ballon, elles se montrent très dangereuses.

Peu après, Deygas réussit une belle interception et rate l'essai de peu. Les Parisiens se ressaisissent et font donner leurs trois-quarts, mais ceux-ci se heurtent à une défense farouche. Chaque fois que les lignes arrières du Lyonnais ont le ballon, elles se montrent très dangereuses.

LA RÉGION ALLIER MOULINS. EUIL CIVIL. Publication de mariage : Jean Bertrand, industriel, rue André-Messager, et Paulette Pascal, 21, rue Nationale, à Thiers (P.-D.-D.).